



Varia - décembre 2022
Volume 3

Numéro 2
2022

Espaces Africains

Revue des Sciences Sociales

ISSN
2957-9279

Revue du Groupe de recherche PoSTer (UJLoG - Daloa - CI)
<https://espacesafricains.org/>



REVUE ESPACES AFRICAINS

Revue des Sciences Sociales

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La revue Espaces Africains est adossée au groupe de recherche pluridisciplinaire et international Populations, Sociétés & Territoires (PoSTer) basé à l'Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa en Côte d'Ivoire. Elle a pour vocation la réflexion sur les problématiques des sciences sociales liées à la spatialisation et à la territorialisation des phénomènes sociaux en Côte d'Ivoire, en Afrique de l'Ouest, et plus généralement sur le continent. Elle s'appuie sur un réseau de correspondants nationaux et internationaux de renom basés en Europe, dans différents pays africains, et en Côte d'Ivoire.

La revue offre un espace de publication aux chercheurs confirmés et en devenir sur les questions relatives aux mutations de nos sociétés et territoires africains, dans toute leur diversité et leurs spécificités locales. Elle s'intéresse aux relations entre les sociétés et leurs territoires, aux échelles locale, nationale, sous-régionale et continentale, au service du développement, dans l'optique de répondre aux défis sociétaux majeurs auxquels sont confrontées nos sociétés. Elle est donc fondamentalement pluridisciplinaire : géographie, sociologie, anthropologie, histoire, science politique, économie, et autres champs des sciences humaines et sociales, y bénéficient d'un espace privilégié d'expression.

Le comité de lecture de la revue est national et international, et la qualité de son contenu est assurée par des procédures d'évaluation par les pairs en double aveugle. Elle est ouverte à l'envoi spontané de contributions scientifiques, autant qu'elle est alimentée par des dossiers thématiques spéciaux et l'organisation de manifestations scientifiques visant à faire avancer la connaissance dans son champ de compétence. Elle s'adresse à la communauté académique, scientifique, au monde de la décision politique et économique, ainsi qu'au grand public, dans l'objectif de mettre la connaissance des sociétés africaines et leurs espaces à la disposition de tous.



ÉQUIPE ÉDITORIALE

RÉDACTEURS EN CHEF

Florent **GOHOUROU**

Maître de conférences

Enseignant-chercheur – Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) – Daloa (Côte d’Ivoire)

Chercheur associé – MIGRINTER (UMR 7301- CNRS - Université de Poitiers - France)

Directeur – Groupe de recherche PoSTer (Daloa – Côte d’Ivoire)

fgohourou@yahoo.com

Cédric **AUDEBERT**

Directeur de Recherche au CNRS

Laboratoire caribéen des sciences sociales (UMR 8053 - Université des Antilles - France)

cédric.audebert@cnrs.fr

COMITÉ EDITORIAL

- Cédric **AUDEBERT** - Directeur de recherche au CNRS - Université des Antilles (France)
- Céline Yolande **KOFFIE-BIKPO** - Professeure Titulaire - UFHB (Côte d’Ivoire)
- Florent **GOHOUROU** - Maître de Conférences - UJLoG (Côte d’Ivoire)
- Michel **DESSE** - Professeur des Universités - Nantes Université (France)

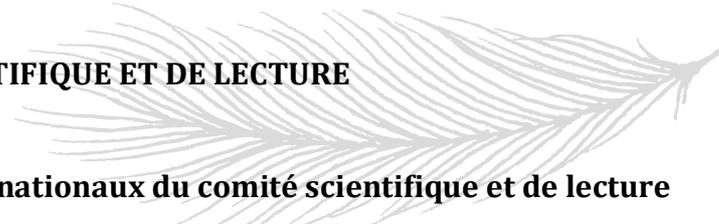
SECRETARIAT DE RÉDACTION

- Akotto Ulrich Odilon **ASSI** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d’Ivoire)
- Christian **WALI WALI** - Enseignant-chercheur - Université Omar-Bongo (Gabon)
- Gue Pierre **GUELÉ** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d’Ivoire)
- Kopeh Jean-Louis **ASSI** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d’Ivoire)
- Mohamed **KANATÉ** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d’Ivoire)
- N’kpomé Styvince Romaric **KOUAO** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d’Ivoire)
- Quonan Christian **YAO-KOUASSI** - Enseignant- chercheur - UJLoG (Côte d’Ivoire)

TRÉSORIER

- Didier-Charles **GOUAMENÉ** - Enseignant-chercheur - UJLoG (Côte d’Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE



Membres internationaux du comité scientifique et de lecture

- Amadou **DIOP** - Professeur Titulaire - Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Amélie-Emmanuelle **MAYI** - Maître de conférences - Université de Douala (Cameroun)
- Bara **MBOUP** - Maître de conférences - Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Mohammed **CHAREF** - Professeur Titulaire - Université d'Agadir (Maroc)
- Cheikh **N'GUIRANE** - Maître de conférences - Université des Antilles (France)
- Christine **MARGÉTIC** - Professeure des Universités - Nantes Université (France)
- Fabio **VITI** - Professeur des Universités - Université Aix-Marseille (France)
- Follygan **HETCHELI** - Professeur Titulaire - Université de Lomé (Togo)
- Guy Serge **BIGNOUMBA** - Professeur Titulaire - Université Omar-Bongo (Gabon)
- Kossiwa **ZINSOU-KLASSOU** - Professeure Titulaire - Université de Lomé (Togo)
- Koudzo Yves **SOKEMAWU** - Professeur Titulaire - Université de Lomé (Togo)
- Léandre Edgard **NDJAMBOU** - Maître de conférences - Université Omar-Bongo (Gabon)
- Michel **DESSE** - Professeur des Universités - Nantes Université (France)
- Moussa **GIBIGAYE** - Professeur Titulaire - Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- Patrick **POTTIER** - Maître de Conférences - Nantes Université (France)
- Pierre **KAMDEM**, Professeur des Universités – Université de Poitiers (France)
- Rémy **BAZENGUISSA-GANGA** - Directeur d'études - IMAF (Paris - France)
- Serge **LOUNGOU** - Maître de Conférences - Université Omar-Bongo (Gabon)
- Toussain **VIGNINO** - Professeur Titulaire - Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

Membres nationaux du comité scientifique et de lecture

- Abou **SANGARE** - Professeur Titulaire - UAO (Côte d'Ivoire)
- Adou Marcel **AKA** - Maître de conférences - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Anoh Paul Koffi **KOUASSI** - Professeur Titulaire - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Arsène **DJAKO** - Professeur Titulaire - UAO (Côte d'Ivoire)
- Assouman **BAMBA** - Professeur Titulaire - UAO (Côte d'Ivoire)
- Atsé Alexis Bernard **N'GUESSAN** - Maître de conférences - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Auguste Konan **KOUAKOU** - Maître de Conférences - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Axel Désiré Dabié **NASSA** - Professeur Titulaire - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Bi Tozan **ZAH** - Maître de conférences - UAO (Côte d'Ivoire)
- Céline Yolande **KOFFIE-BIKPO** - Professeure Titulaire - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Chiaye Claire **YAPO-CREZOIT** - Maître de recherche - IPCI (Abidjan – Côte d'Ivoire)
- Dadja Zénobe **ETTIEN** - Maître de conférences - UAO (Côte d'Ivoire)
- David Pébanagnanan **SILUÉ** - Maître de conférences - UPGC (Côte d'Ivoire)
- Didié Armand **ZADOU** - Maître de conférences - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Didier-Charles **GOUAMENÉ** - Maître de conférences - UJLoG (Côte d'Ivoire)
- Drissa **KONÉ** - Maître de conférences - UFHB (Côte d'Ivoire)

- Fato Patrice **KACOU** - Maître de Recherche - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Gbété Jean Martin **IRIGO** - Maître de conférences - UPGC (Côte d'Ivoire)
- Henri **BAH** - Professeur Titulaire -UAO (Côte d'Ivoire)
- Irène **KASSI-DJODJO** - Maître de conférences - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Kouadio Eugène **KONAN** - Maître de conférences - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Kouakou Siméon **KOUASSI** - Professeur Titulaire - USP (Côte d'Ivoire)
- Lasmé Jean Charles Emmanuel **ESSO** - Maître-assistant - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Paterne Yapi **MAMBO** - Maître de conférences - UFHB (Côte d'Ivoire)
- Yao Jean-Aimé **ASSUÉ** - Maître de conférences - UAO (Côte d'Ivoire)



SOMMAIRE

1- FRED JEREMIE MEDOU NGOA

Identités et “citoyenneté” dans l’espace politique camerounais -----7-22

2- KOSSI EDEN ANDREWS ADANDJESSO

La dimension régionale du changement et stabilité des régimes politiques en Afrique de l’Ouest et Centrale : Analyse des facteurs institutionnels (dé)favorables à l’alternance politique de 1990 à 2020 -----23-37

3- PHILIPPE AWONO EYEBE – ANNICK EBELA MESSI

La double dynamique des référentiels d’attractivité territoriale à Bangangté et Kribi : une topo politique locale et globale-----38-53

4- GUERSCHOM DRAMANI PILO

Le rôle des élus dans une démocratie représentative : Cas de la 3^{ème} République en République Démocratique du Congo -----54-64

5- DONALD GULLIT NZUE ANGO

Véronique Tadjó : pour une esthétique de la restauration écologique dans « En compagnie des hommes » -----65-75

6- CLAIRE VERSUELA IDOMBA MBOUKOUABO

De la reterritorialisation à la déterritorialisation de l’espace identitaire dans « Nous enfants de la tradition de Gaston-Paul Effa » -----76-85

7- JULES THERANCE MIHINDOU MI-MOUBAMBA

Spiritualité et représentation des Espaces : l’animisme comme savoir endogène dans « Félix et la source invisible d’Éric-Emmanuel Schmitt » -----86-96

8- TOKANDJI APPOLINAIRE GBAGUIDI – BENJAMIN THEOPHILE AKOHA – SOUROU GUY NOUATIN

Les usages du numérique dans la valorisation des panégyriques coutumiers au Bénin-----97-111

9- DOFFOU BRICE ANICET YAVO – KOUAME PROSPER SIKA

Problématique la prise en charge des enfants mendiants en Côte d'Ivoire : Cas des talibés de la commune de Korhogo -----112-122

10- JACQUES ALBERT MONTY

La vénération des crânes à l'Ouest du Cameroun : une anthropologie documentaire ?-----
-----123-136

11- PHILIPPE IBITOWA

Radios de proximité et gouvernance locale en Côte d'Ivoire : Enjeux et défis à travers les exemples de Radios Adjamé FM et Radio Alobhé-----137-150



Revue des Sciences Sociales

Numéro 2 | Vol. 3

Varia – décembre 2022

LA DOUBLE DYNAMIQUE DES RÉFÉRENTIELS D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE À BANGANTÉ ET KRIBI : UNE TOPO POLITIQUE LOCALE ET GLOBALE

THE DUAL DYNAMICS OF TERRITORIAL ATTRACTIVENESS IN BANGANGTE AND KRIBI : A LOCAL AND GLOBAL POLITICAL TOPOGRAHY

PHILIPPE AWONO EYEBE – ANNICK EBELA MESSI

RÉSUMÉ

Le Cameroun, très souvent qualifié de « microcosme de l'Afrique », présente des spécificités en termes d'avantages et de richesses territoriales, représentant des enjeux stratégiques d'attractivité pour son développement économique et socioculturel. En effet, l'attractivité du Cameroun est le fruit d'une double dynamique globale et territorialisée autour de laquelle se construit un véritable objet de l'action publique qui oscille autour de la mise en œuvre des stratégies de marketing territorial au niveau local, afin d'entretenir la vision globale qu'ont les acteurs externes vis-à-vis de l'État. Les villes de Kribi et de Banganté s'inscrivent parfaitement dans cette

dynamique de valorisation du potentiel de l'État, à travers l'implémentation des politiques publiques ayant pour objectif la promotion de leurs potentiels et la fixation de leurs intérêts économiques et socioculturels, à l'effet de susciter une attractivité tant au niveau national qu'international.

Mots-clés : Référentiel, attractivité territoriale, identité, symbole, action publique territoriale.

ABSTRACT

Cameroon, frequently described as a "microcosm of Africa", has specific characteristics in terms of advantages and territorial wealth, representing strategic issues of

attractiveness for its economic and socio-cultural development. Indeed, the attractiveness of Cameroon is the result of a dual global and territorial dynamic around which a proper object

of public action is constructed, focusing on the implementation of territorial marketing strategies at the local level, in order to maintain the global vision that external actors have regarding the State. The cities of Kribi and Banganté are perfectly in line with this dynamic of valorising the potential of the State, through the implementation of public policies aimed at promoting their potentials and fixing their economic and socio-cultural interests,

in order to create an attractiveness at both national and international levels.

Keywords: Referential, territorial attractiveness, identity, symbol, territorial public action

INTRODUCTION

Dans un contexte mondial marqué par des mutations rapides des espaces et des institutions qui appellent de nouveaux modèles explicatifs des dynamiques territoriales (Torre 2015 : 273), la question du développement des territoires devient de plus en plus importante. Ce Big Bang territorial qui n'est pas moins critiquable en raison de sa réalisation en partie au détriment des zones périphériques (Torre 2015 : 275), est par conséquent devenu un objet central de l'analyse des politiques publiques et du développement (Leloup & Al 2008 : 27). Dans ces conditions, les districts, villes et villages du monde entier cherchent à renforcer leurs économies, à créer des emplois pour leurs citoyens et à réduire les inégalités. Les autorités locales peuvent ainsi renforcer leur capacité à tirer le meilleur parti des caractéristiques existantes et potentielles de leurs zones. Les politiques de développement local suscitent donc un intérêt accru en tant que stratégies visant à améliorer la compétitivité d'une région ou d'une municipalité. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les politiques publiques de l'attractivité des territoires. Les politiques publiques de l'attractivité se présentent donc comme les actions d'une autorité investie de la puissance publique, afin d'attirer et de retenir diverses activités économiques et des facteurs de production mobiles sur une période donnée.

Au Cameroun, les fondements de l'attractivité ne sont pas *ex nihilo*. Ces derniers se manifestent par des facteurs inhérents au territoire, qui ne dépendent pas forcément de l'action des autorités publiques. Ainsi, les politiques publiques de l'attractivité au Cameroun sont le produit des dynamiques traditionnelles et d'importation,

d'une greffe « copie-conforme » (Badie 1992 : 56) des référentiels exogènes. Il n'est pas alors question d'envisager cette importation de référentiel sous le prisme de la domination, mais en termes de « stratégie d'extraversion » (Bayart 2007 : 259) dans laquelle, l'attractivité du territoire est comprise comme une hybridation de repères et/ou de fondements. L'articulation entre le concept de référentiel et les politiques publiques d'attractivité territoriale au Cameroun, consiste concrètement à cerner, puis à établir des probables liens de causalité entre leurs éléments respectifs. Ainsi, la construction des référentiels de l'attractivité territoriale s'articule autour des référentiels globaux et des référentiels territorialisés. La notion de référentiel a pour intérêt essentiel de déplacer le regard et les hypothèses, sur des aspects négligés par les analyses économistes. Cette notion tend à montrer que certains processus, comme la planification, le développement des mécanismes de socialisation, peuvent déboucher sur un ensemble cognitif et normatif cohérent (Surel 2014 : 91). Ainsi, notre approche des référentiels de l'attractivité territoriale, s'appuie sur le repérage des référentiels traditionnels d'une part et la mise en évidence des référentiels exogènes d'autres parts.

Le référentiel de l'attractivité territoriale au Cameroun se situe dans la construction d'une image globalisante qui présente le Cameroun comme une Afrique en miniature mais aussi comme une terre d'opportunité.

1. L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE DU CAMEROUN COMME TOPO POLITIQUE LOCALE ENTRE SYMBOLES ET IDENTITÉS

L'argument selon lequel le Cameroun est une « Afrique en miniature » se justifie par le fait qu'il est une synthèse des milieux naturels et culturels d'Afrique. Cette vision du Cameroun, en tant que condensé multidimensionnel de l'Afrique, se voit par exemple dans sa présentation comme une destination touristique de choix. Sa « pluralité singulière, si elle implique une certaine fragilité, fonde aussi la richesse potentielle du pays, et lui donne une position géopolitique exceptionnelle parmi les États du continent » (Bruneau 2010 : 331). L'image du Cameroun comme Afrique en miniature montre bien que, la pluralité et les différences constituent une opportunité (Ghaloum 1992 : 9) dont il convient de comprendre les facteurs naturels et sociaux.

Tout d'abord, le Cameroun concentre l'essentiel des milieux naturels du continent avec pour point d'ancrage une topographie très contrastée (Letouzey 1993 : 25). Le contraste vient de ce qu'on y retrouve à la fois des traits de l'Afrique intertropicale, avec une forêt dense humide méridionale, une savane centrale, une steppe nordique, une forêt et une prairie de montagne (Tchawa 2012 : 3). C'est ce qui fait penser que les milieux forestiers du Cameroun représentent valablement l'essentiel des forêts dites ombrophiles d'Afrique (*Ibid*). « Depuis la basse Côte d'Ivoire, cette couverture forestière s'étend vers le sud de la Sierra Leone, une bonne partie de la Guinée, le sud-ouest du Ghana et le sud du Nigéria. Depuis sa position charnière, le Cameroun partage ce domaine forestier avec le Gabon, le Congo, le sud de la République Centrafricaine (RCA) et la République Démocratique du Congo (RDC) (Tchawa 2012 : 5).

1.1. LA MISE EN LANGAGE DU CAMEROUN COMME « TERRE D'OPPORTUNITÉS »¹ OU L'« IDÉALTYPE » DE L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE.

La construction d'un idéal type de l'attractivité territoriale au Cameroun, procède de ce que l'attractivité semble d'abord relever d'une dimension discursive. La saisir comme un problème

Cette position du Cameroun en fait un pays où convergent des peuples aux civilisations aussi différentes que variées (les Bantous du Sud et les Soudanais du Nord) (Tchawa 2012 : 13). Cela s'explique au moins en partie par l'idée que, les vastes savanes du Nord du pays offrent un cadre particulièrement propice à l'activité des pasteurs peuls qui arrivent de l'Ouest et s'établissent pour la plupart dans l'Adamaoua (Tchawa 2012 : 14). En outre la culture camerounaise par sa très grande diversité, contribue fortement à construire une image globalisante autour du Cameroun comme Afrique en miniature.

Pour dépasser la banalité apparente de cette « Afrique en miniature », il faut un minimum de réflexivité pour souligner que le Cameroun n'est pas toujours une synthèse fidèle de l'Afrique. Si plusieurs traits naturels et culturels sont repérables, il n'est pas possible sans une étude poussée, d'affirmer que le Cameroun concentre toutes les caractéristiques de l'Afrique globale. Cette réflexivité sur l'imaginaire de « l'Afrique en miniature » traduit en effet une position médiane dont la prudence n'annihile pas pour autant l'hypothèse que ce potentiel camerounais en fait une terre d'opportunités. Cette position prend appui sur l'idée que les connaissances, notamment scientifiques, nourrissent des diagnostics variés sur les politiques publiques, lorsqu'elles sont associées à des représentations plus ou moins partagées (Surel 2010 *op. cit.*). L'entrée par cette position médiane a l'avantage de souligner que le rapprochement entre une vision imaginaire et son incidence sur l'attractivité permet de donner du sens au réel et c'est sur la base de ce référentiel que se construit l'attractivité du Cameroun en tant que terre d'opportunités.

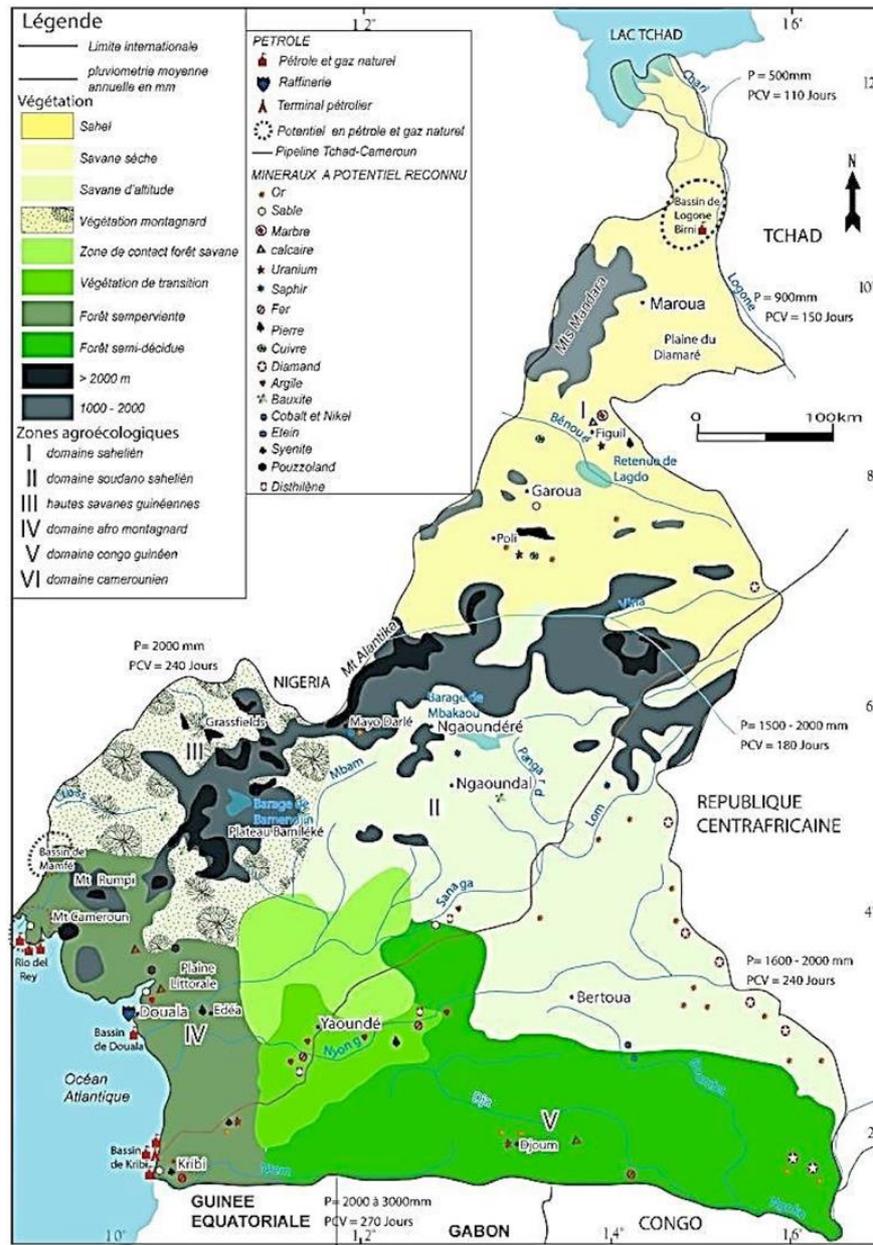
public adressé par l'État, c'est donc lui affecter des sens et des valeurs qui vont à leur tour impacter l'action. D'un point de vue épistémologique, il s'agit d'inscrire l'attractivité territoriale dans le refus de la domination des théories du choix rationnel mais surtout de la mettre en discours, en langage, en argumentation et plus généralement la mettre en sens (Durnova et Zittoun : 2013 : 569). Par

¹ Lire à ce sujet, le discours de Paul Biya, à l'ouverture du Forum Économique Cameroun - États-Unis le 31 juillet 2014.

conséquent, « on obtient un idéal-type en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes isolés, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre, par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement pour former un tableau de pensée homogène » (Weber 1965 : 179). Présenter le Cameroun comme une « terre d'opportunité » relève d'un idéal-type construit par

des discours mais aussi repérable au concret. Cette construction repose sur la mise en avant des potentialités naturelles du pays. Le Cameroun est un territoire aux potentialités naturelles exceptionnelles, et dispose de nombreux atouts pour soutenir sa croissance économique. Les figures suivantes donnent un aperçu des richesses du sous-sol sur toute l'étendue du territoire par région et en volume.

Fig. 1 : Répartition des richesses du sous-sol camerounais



Source : TCHINDJANG Mesmin et al., 2017. « Mines contre forêts et conservation au Cameroun : enjeux de l'évaluation environnementale du secteur minier pour le développement durable au Cameroun », Actes du Colloque du SIFEE, p.25.

Tabl1. Répartition régionale des richesses du sous-sol camerounais

1. Région de l'Est	Bétaré Oya à Dimako	Or
2. Région du Sud-est	Golf de Guinée, littoral de la région Sud, Bassin de Douala-Kribi, Rio del Rey, Limbé, Lokélé, Bakassi	Pétrole, pétrochimie, gaz naturel
3. Région du Sud	Kribi à Ebolawa	Fer
4. Région du Centre	Yaoundé à Akonolinga	Rutile, étain, calcaire, uranium
5. Région du Sud	Kribi	Bauxite
6. Région du Littoral	Edéa	Aluminium
7. Région du Sud-est	Bonaberi, gisements éparpillés, figuil	Ciment, diamant, calcaire

Source : Africommodities – Les Afriques, 2015

Tabl. 2 : Inventaires et volumes des gisements de 35 zones minières camerounaises

Akonolinga	Titane, rutile, grenat gemme, ilménite Wolframite, pechblende, chromite, pyrochlore	3 000 000 de tonnes
Bamboutos	Aluminium, bauxite	5 000 000 de tonnes
Bassin de Kadeï	Or	5 tonnes
Batouri	Or	5 tonnes
Bétaré Oya	Or, bismuth, plomb molybdène, wolfram diamant	20 tonnes d'or
Bouendjo Edéa Eboundja Kribi	Wolframite, pechblende, chromite, pyrochlore	400 000 tonnes
Paro Lawel	Saphirs	10 tonnes
Centre-Ouest	Bauxite, alcrètes	500 000 tonnes
Colomines	Or, diamant, pierres gemmes	20 tonnes d'or
Dubreuil	Titane, ilménite, wolframite, pechblende, chromite, pyrochlore	400 000 tonnes
Eboundja	Syérite, néphélinique, feldspath	20 tonnes
Fokoué Fokamezoun	Bauxites, alcrètes	1 000 000 de tonnes
Garga-Sarali	Ilménite, wolframite, pechblende, chromite, pyrochlore, niobium - columbium tantale (Ta2O5), étain, or	1 000 000 de tonnes
Tamonéguezé Ketté Irderé	Diamants industriels, diamants gemmes	10 000 carats
Kambélé	Or, diamant, pierres gemmes	100 tonnes
Kongo Nkamouna Lomié Mang Messea	Cobalt, nickel, manganèse	500 000 tonnes 55 millions de tonnes 61 millions de tonnes 17 millions de tonnes
Kribi Les Mamelles	Fer	10 millions de tonnes
Mboutoundou	Or	2 tonnes
Mewongo	Fer, manganèse	100 000 tonnes
Minim Martap	Bauxites, alcrètes	1 000 000 de tonnes
Nange Eboko	Ilménite, wolframite, pechblende, chromite, pyrochlore, titanes	1 000 000 de tonnes
Ngaouandal	Bauxite	200 millions de tonnes
Mbalam	Fer	2400 millions de tonnes

Source : Africommodities – Les Afriques, 2015.

Ces données ne concernent que 50% du territoire national, d'après le ministère en charge des mines. Cela voudrait dire qu'il y'a encore d'énormes ressources minières à découvrir au Cameroun. Ce qui est important ici n'est pas la consistance des ressources minières mais leur mise en discours, en langage et leur inscription en action dans une logique d'attractivité territoriale.

Sans chercher à inscrire l'attractivité territoriale comme « pur produit d'importation » (Badie 1992 *op. cit.* : 23.), il s'agit de saisir l'attractivité territoriale au Cameroun comme une topo politique globale dans la mesure où celle-ci est travaillée par des facteurs exogènes.

Il faut déjà prendre en compte un présupposé, c'est que les politiques publiques de l'attractivité des territoires reposent en partie sur la décentralisation.

1.2. L'HISTORICITÉ DES RÉFÉRENTIELS EXOGÈNES D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE COMME TOPO POLITIQUE GLOBALE

Au Cameroun, la décentralisation tire ses fondements de plusieurs référentiels internationaux. Les lignes directrices du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et l'Agenda 2030 de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sont donc ici à prendre en ligne de compte comme principaux référentiels. Suite à la Conférence Habitat II qui s'est tenue en 1996, les autorités gouvernementales locales et nationales, en étroite collaboration avec ONU-Habitat, ont commencé à échanger des idées sur une éventuelle « Charte mondiale d'administration locale autonome », pour renforcer le rôle des autorités locales dans la mise en œuvre du Programme pour l'habitat. Le premier projet de Charte a été examiné par les parties intéressées lors d'une série de consultations régionales entre 1998 et 1999. Suite à ces discussions et tenant compte de leurs résultats, le Conseil d'administration a prié ONU-Habitat en 2001 d'intensifier ses efforts pour faire en sorte que le dialogue international sur la décentralisation soit «

aussi ouvert et inclusif que possible » et de forger un consensus entre les États membres sur les politiques de décentralisation dans le processus de développement. ONU-Habitat a commandé une étude et présenté un rapport en 2002, soulignant l'importance d'une décentralisation effective pour améliorer la gouvernance locale à l'appui de la mise en œuvre du Programme pour l'habitat.

Cette étude relevait qu'un certain nombre de pays développés et en développement participaient à l'établissement d'une nouvelle définition des relations entre leurs différentes juridictions territoriales sur un ou plusieurs des éléments suivants : transfert ou rationalisation des fonctions, nouvelle définition des pouvoirs décisionnels et de l'autorité et réallocation des ressources. Invariablement, les conséquences de ces changements ont eu une incidence sur les rôles politiques, économiques, administratifs et les responsabilités de la gestion des affaires sociales, économiques et environnementales au niveau local. Ces résultats et d'autres ont inspiré une série de débats ciblés entre experts et groupes intéressés qui ont donné un nouvel élan au dialogue en cours sur la décentralisation. Autrement, la liberté d'action et d'organisation de l'autorité locale dans le cadre des lois (Marcou 2008 : 318). Suite à ce rapport, dans sa résolution 19/18 du 9 mai 2003, le Conseil d'administration priait ONU-Habitat de « *créer un groupe consultatif d'experts, ad hoc et multidisciplinaire, sur la décentralisation avec une participation équilibrée des pays en développement et des pays développés pour appuyer le processus de dialogue* ». Le Groupe lignes consultatif d'experts sur la décentralisation (AGRED²) a ensuite été constitué, son mandat étant de donner des avis spécialisés concernant le dialogue international sur la décentralisation, de contribuer largement à l'élaboration de recommandations et de documenter les meilleures pratiques sur la décentralisation et le renforcement des autorités locales (ONU-Habitat : 2009). Dans le cadre de son processus préparatoire, la réunion inaugurale du Groupe consultatif d'experts sur la décentralisation (AGRED) s'est tenue à Gatineau, Canada, en mars 2004, avec l'appui de la Fédération des

² L'AGRED a été créé en mars 2004 au Canada juste après que le Gouvernement canadien a annoncé ce qu'il a appelé « un

nouveau pacte pour les municipalités canadiennes », décision qui a encouragé les participants aux travaux de ce groupe.

municipalités canadiennes (FCM). De 2004 à 2007, le secrétariat d'ONU-Habitat, avec l'appui des membres d'AGRED, a effectué des activités analytiques intensives pour appréhender l'état de la décentralisation dans le monde.

En 2005, à sa vingtième session, le Conseil d'administration d'ONU-Habitat a été saisi d'un rapport détaillé³ comportant en annexe un premier projet des lignes directrices demandées sur la décentralisation. Le Conseil d'administration a adopté la résolution 20/18 pour tenter d'arriver à un consensus en invitant les gouvernements nationaux à faire des observations sur le projet de lignes directrices et pour les aider à proposer les meilleures pratiques à inclure dans le recueil des meilleures pratiques. La résolution 20/18 priait ONU-Habitat de réviser et finaliser le projet de lignes directrices sur la base des informations reçues en retour des gouvernements et de les soumettre à nouveau au Conseil d'administration à sa vingt-et-unième session, pour examen. Dans la même résolution, le Conseil d'administration priait également ONU-Habitat, tirant parti de l'expérience de l'Observatoire mondial des villes, d'aider l'organisation des Cités et gouvernements locaux unis (CGIU)⁴ à mettre au point le concept d'un observatoire mondial qui s'occupera d'apprécier, de suivre et d'évaluer le niveau de décentralisation, l'obligation de rendre des comptes à la population au niveau local et la gouvernance locale dans le monde, en tant qu'importantes conditions pour atteindre les objectifs du Programme pour l'habitat. D'autant plus que la collectivité territoriale se définit par le droit et la capacité effective de régler et de gérer une part importante des affaires publiques sous sa propre responsabilité et au profit de sa population (Marcou 2014 : 4). Le 20 avril 2007⁵, le Conseil d'administration d'ONU-Habitat a approuvé les lignes directrices internationales sur la décentralisation et le renforcement des autorités locales, le considérant comme un instrument clé pour promouvoir la bonne gouvernance à tous les niveaux et renforcer les autorités locales. Les domaines d'intervention se situent dans la

gouvernance et la démocratie à l'échelon local, les compétences et responsabilités des autorités locales, les relations administratives entre les autorités locales et les autres échelons de gouvernement, et enfin les ressources financières et les capacités des autorités locales.

Les fondements ou la mise en agenda, renvoient aux avenues par lesquelles les problèmes sociaux entrent dans le champ de connaissance des décideurs et comment ceux-ci mobilisent leurs organisations pour y répondre (De Maillart et Kübler 2016 : 215). *Not be the least*, puisque la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est proclamé dans l'Agenda 2030 comme étant « *le principal mécanisme international intergouvernemental de négociation de l'action à mener, à l'échelle mondiale, face à ces changements* » (paragraphe 31). C'est dire qu'il a servi de référence à l'énoncé du nouvel objectif mondial axé sur les changements climatiques (Mintya 2018 : 162). L'Agenda 2030 reprend également les solutions contenues dans le Programme d'action d'Addis-Abeba. Ce programme d'action approuvé par l'Assemblée Générale de l'ONU le 27 juillet 2015, est issu de la Conférence internationale sur le financement du développement durable. Il oriente le partenariat mondial en matière de financement des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD).

En somme, les 17 objectifs de développement durable à l'horizon 2030 reflètent d'abord, les courants d'idées promues dans des cadres mondiaux bien avant le 25 septembre 2015. Ces 17 objectifs mondiaux sont ensuite une influence des leçons tirées de l'agenda 2015. Ces 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) introduisent un certain dépassement à la conception classique du développement durable popularisée par le rapport de Brundtland Gro Harlem en 1987 et articulée autour de la conciliation des dimensions : économique, sociale et environnementale. Ils intègrent en effet d'autres aspects témoignant de la prise en compte des grands de nouveaux défis

³ HSP/GC/20/7

⁴ Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), est une organisation faitière pour les villes, les gouvernements locaux et régionaux et les associations municipales à travers le monde. Elle a été fondée en 2004, lorsque les organisations de collectivités locales existantes - l'Union Internationale des Collectivités

Locales (UICL) et les Organismes des Villes Unis (UTO) ont uni leurs réseaux mondiaux respectifs de villes et d'associations nationales de collectivités locales en une seule organisation. Le siège de CGLU, le Secrétariat Mondial, est basé à Barcelone (Espagne).

⁵ Résolution 21/3.

mondiaux dans leur formulation comme le terrorisme. Paul BIYA le souligne si bien en affirmant que l'Agenda 2030 est « *le premier programme à prendre en considération la problématique du développement dans toutes ses dimensions : sécuritaire, économique, sociale, humaine et environnementale...* »⁶. La logique d'intervention de l'Agenda 2030 figure un objectif global qui est le développement durable inclusif. Celui-ci passe par les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) articulés autour de cinq grands principes et des opérations à déterminer prioritairement par les États et les collectivités territoriales le cas échéant.

L'Agenda 2030 s'articule globalement autour de cinq grands principes : les peuples, la prospérité, la planète, la paix et le partenariat.

- Le premier principe, celui des peuples traduit la détermination de la communauté internationale à « *éliminer la pauvreté et la faim, sous toutes leurs formes et dans toutes leurs dimensions, et à faire en sorte que tous les êtres humains puissent réaliser leur potentiel dans des conditions de dignité et d'égalité et dans un environnement sain* ».
- Le deuxième principe, celui de la planète proclame la détermination des États membres de l'ONU à « *lutter contre la dégradation de la planète, en recourant à des modes de consommation et de production durables, en assurant la gestion durable de ses ressources naturelles et en prenant d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques, afin qu'elle puisse répondre aux besoins des générations actuelles et futures* ».
- Le troisième principe est celui de la prospérité. Il traduit la détermination des États signataires à « *faire en sorte que tous les êtres humains aient une vie prospère et épanouissante et que le progrès économique, social et technologique se fasse en harmonie avec la nature* ».
- Le quatrième principe est celui de la paix. Il traduit la détermination de la communauté internationale à « *favoriser l'avènement de sociétés pacifiques, justes et inclusives, libérées de la peur et la violence* ». C'est le reflet de la prise de conscience collective de la réalité selon laquelle, il ne peut y avoir de développement

durable sans paix ni de paix sans développement durable.

- Le cinquième principe enfin, est celui des partenariats. Il traduit l'engagement des États à « *mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ce Programme grâce à un Partenariat mondial revitalisé pour le développement durable, qui sera mû par un esprit de solidarité renforcé, où l'accent sera mis sur les besoins des plus démunis et des plus vulnérables, et auquel participeront tous les pays, toutes les parties prenantes et tous les peuples* ».

Ayant évoqué la structure des référentiels importés et leurs logiques de fonctionnement, il reste à décrire le rapport qui s'établit entre leurs principes et l'attractivité territoriale. Ainsi, nous présenterons tour à tour l'appropriation des principes des lignes directrices internationales d'ONU-HABITAT, et ceux de l'Agenda 2030 de Nations Unies dans le cadre de l'attractivité territoriale.

Le référentiel est le fruit d'un travail de construction et de déconstruction. Un référentiel précis ne vient pas dominer un secteur de politique publique de façon aléatoire, mais en raison des stratégies hégémoniques des acteurs qui en sont les « *médiateurs* » (Muller et Jobert : 1987 : 49). En tant qu'acteurs qui participent activement à la construction d'un référentiel, les médiateurs ne forment pas seulement l'image et les référents du secteur, mais construisent en même temps une image et un rôle pour eux-mêmes dans ce dernier (De Maillard et Kübler *op. cit.* : 177). De ce fait, le référentiel devient une composante puissante de l'identité sociale et politique des médiateurs. L'acte de médiation, c'est-à-dire, le travail de construction d'un référentiel est toujours aussi un acte hégémonique. Le travail normatif et cognitif des médiateurs s'accompagne quasi inévitablement d'une prise de pouvoir par les médiateurs dans le secteur de la politique publique concernée : « *c'est parce qu'il définit le nouveau référentiel qu'un acteur prend le leadership du secteur en affirmant son hégémonie, que sa vision du monde devient peu à peu la nouvelle norme* » (Muller 2010 : 165). Le référentiel d'une politique constitue donc un prisme cognitif, construit par des médiateurs, et à

⁶ Extrait du discours prononcé à l'occasion de la 71^{ème} assemblée générale de l'ONU, en septembre 2016.

travers lequel ceux-ci perçoivent et interprètent le fonctionnement d'un secteur.

Ainsi donc, on peut considérer les lignes directrices internationales sur la décentralisation et le renforcement des autorités locales d'ONU-HABITAT comme un référentiel des politiques publiques de l'attractivité des territoires, en ce sens qu'elles constituent un instrument de promotion de la bonne gouvernance et de renforcement des autorités locales. Elles sont un catalyseur pour les réformes politiques et institutionnelles au niveau national, afin de créer des conditions favorables aux autorités locales et les habiliter à améliorer la gouvernance urbaine. En effet, les exécutifs municipaux constituent ici les médiateurs dans le secteur de l'attractivité de leurs territoires, et en sont le symbole. L'acte médiatique de ces exécutifs permet de construire une image de leurs territoires. Ainsi donc, dans cette partie, nous assimilons les compétences attribuées à ces médiateurs dans le cadre de la gouvernance locale, à des compétences liées à l'attractivité de leurs territoires.

La démocratie participative, à travers l'inclusion et la responsabilisation des citoyens, leur permet de participer aux activités de rayonnement de leurs localités. En effet, elle est un signe de bonne gouvernance, en ce sens qu'elle permet à toutes les différentes composantes de la société civile à apporter une pierre à l'édifice de construction de l'attractivité de leur territoire en participant de ce fait à son embellissement. Les projets d'embellissement mis en place par les villes de Kribi et Bagangté, s'inscrivent dans cette logique de démocratie participative. Plusieurs cas illustrent parfaitement cette logique d'inclusion des citoyens dans ces projets d'attractivité (ONU-Habitat 2017 : 26). Nous pouvons évoquer parmi tant d'autres, les projets d'aménagement des bidons villes initiées par la ville de Kribi pour pallier aux problèmes liés à l'amélioration des bidonvilles et à la fourniture de logements et services de base pour les populations défavorisées à travers l'identification des projets et domaines d'intervention prioritaires. Ainsi la ville en collaboration avec le ministère de l'administration territoriale, a aidé le comité local d'hygiène du quartier Afan Mabé à mettre en place une campagne d'hygiène et de salubrité. Cette campagne encourageait tous les habitants à assainir le quartier à travers le nettoyage des caniveaux et le ramassage d'ordures ménagères.

L'aide de la commune dans cette initiative consistait à apporter des camions pour acheminer les ordures à l'extérieur de la ville. Bien que la ville de Kribi ne dispose pas de décharge, cette opération a permis de rendre propre ce quartier spontané. Au-delà de la propreté du quartier, cette opération a permis de rassembler les différentes sensibilités politiques et culturelles du quartier. Le président du comité d'hygiène qui est en même temps le président de la cellule locale de l'UPC (un parti d'opposition proche du pouvoir) est très écouté dans la zone à cause de son engagement dans la propreté de son quartier.

De plus, l'autonomie des autorités locales leur permet de développer des activités dans différents domaines, leur permettant de rendre leur territoire attractif. (Cherrier et Guerrad 2014 : 46). De ce fait, les autorités locales sont non seulement, des partenaires à part entière des autres sphères de l'État, mais peuvent également nouer des partenariats avec des structures étrangères, s'associer avec des partenaires internationaux dans la mise en œuvre d'activités permettant le rayonnement de leurs territoires et de l'État tout entier. Ces initiatives sont soutenues par les autres sphères du gouvernement. Le fait que le contrôle de légalité des actes des autorités locales se fait à posteriori, leur permet de bénéficier pleinement de leur autonomie. « La décentralisation facilite la territorialisation des politiques publiques » (Biaze 2000 : 65). Chaque politique publique n'est pas seulement un ensemble d'objectifs stratégiques, réorganisant des systèmes d'action, mais véhicule également un ensemble de normes et de valeurs. Elle a donc un sens qui est construit à l'aide des stratégies organisationnelles. C'est ainsi que, le cadre conceptuel élaboré par Jobert et Muller vise à appréhender les systèmes de sens qui structurent les politiques publiques, en introduisant le concept de « référentiel des politiques publiques ». Le référentiel désigne donc un code de référence par rapport auxquels les acteurs s'orientent et qui donnent sens à une politique publique. Une politique publique se construit à partir d'un référentiel qui guide les pratiques sociales des acteurs présents dans ce secteur.

« Même si les aléas et les retours en arrière sont inévitables et réels, on peut affirmer sans trop de risques que la question du développement durable va occuper une place grandissante sur l'agenda des politiques publiques et peser de plus en plus sur les

processus de leur élaboration » (Muller 2013 : 128). L'appropriation procèdera ici de l'identification des éléments relevant de l'attractivité territoriale dans les objectifs de l'Agenda 2030, tout en démontrant leur enchaînement logique. L'Agenda 2030 comporte dix-sept ODD qui sont eux-mêmes déclinés en 169 cibles ou sous-objectifs. Leur champ et leur ambition sont considérablement renforcés par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en particulier sur les enjeux environnementaux et climatiques. On a les ODD dédiés à l'eau, à l'assainissement, aux énergies renouvelables, aux villes durables, aux modes de consommation et de production durables. Les Objectifs du Développement Durable (ODD) sont aussi à considérer comme L'Agenda 2030 pour le développement durable de la planète. Il s'agit d'une véritable feuille de route du développement durable pour les 15 prochaines années. C'est un agenda pour la planète et les populations, dont la finalité principale est la prospérité et la promotion de la paix. Il porte une vision visant à transformer notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant une véritable transition vers le développement durable. Les Objectifs du Développement Durable (ODD) forment le cœur de L'Agenda 2030. De ce fait, à la suite de notre analyse, nous concluons que, les territoires qui prennent en compte les Objectifs du Développement Durable (ODD) dans leur mode de gouvernance, sont ceux qui sont susceptibles d'attirer un plus grand nombre d'investissement. Autrement dit, le respect des Objectifs du Développement Durable (ODD), permet de rendre les territoires plus attractifs.

Le référentiel global est constitué d'un ensemble de valeurs fondamentales qui renvoient aux croyances de base d'une société, ainsi que des normes qui permettent de choisir entre des conduites (Muller 2010 : 557). À ce titre, il constitue la représentation qu'une société se fait de son rapport au monde à un moment donné. De ce fait, envisager l'attractivité territoriale au Cameroun sous le prisme des référentiels globaux, nous a permis de mettre en exergue la perception globale dont on se fait de ce dernier à l'international. Il est admis qu'un référentiel global est une représentation générale autour de laquelle vont s'ordonner et se hiérarchiser les différentes représentations sectorielles (*ibid*). Nous allons donc présenter par la

suite, la manière dont les localités s'approprient de ce référentiel, pour en développer un autre.

2. LES RÉFÉRENTIELS LOCAUX DE L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE AU CAMEROUN : SENS ET PUISSANCE

Le sens et la puissance des référentiels d'attractivité territoriale dans les terrains étudiés se donnent à voir à travers les usages de la symbolique des lieux, mais aussi la mobilisation de l'équation personnelle de l'élite politique.

2.1. LA SYMBOLIQUE DES LIEUX

Les biens symboliques, pour des raisons évidentes, sont situés spontanément par les dichotomies ordinaires du côté spirituel, et donc souvent considérés comme hors de prise pour une analyse scientifique (Bourdieu 1994 : 177). Ils constituent à ce titre un défi que nous voulons relever, en nous appuyant sur des travaux extrêmement différents : l'analyse des célébrations des événements culturels dans les communes de Bangangté et de Kribi. En effet, parler de symboles revient tout d'abord à présenter les mythes et croyances qui suscitent l'attrait d'un territoire. Le nom Bangangté viendrait d'une déformation de l'expression en langue locale, Medumba, « pah ha nteu » ou en nufi « pa gha' ntud' » ce qui signifie « ceux qui refusent d'être assujettis » ou plutôt « ceux qui ont refusé la situation de vassal » (Tchape 1985 : 8). Depuis cette période, cette expression caractérisant ce peuple va rester dans sa prononciation actuelle. Bangangté est située dans l'arrondissement de Bangangté, département du Ndé, région de l'Ouest au Cameroun.

Le Festival Medumba : Le medumba est l'une des 11 langues bamiléekées. La danse s'associe à la production d'œuvres d'art pour célébrer les facettes du festival Medumba. Les symboles sont encore visibles en plein centre-ville à Bangangté. Le medumba est parlé surtout dans le département du Ndé, avec pour principales implantations Bangangté, Bakong, Bangoulap, Bahouoc, Bagnoun et Tonga. Il faut aussi dire qu'il est parlé dans la région du nord-ouest avec les Bahouoc de Bali. Le medumba serait d'origine égyptienne et à la source du Bamiléké. Son nom serait issu de Medu MBa, une langue dérivée de Medu Neter, ancienne langue égyptienne, signifiant Langue divine. La population est issue de plusieurs vagues de

migration venant de l'ancienne Egypte. Non loin du bâtiment abritant la commune de Bangangté, des boukarous aux toits coniques se dressent çà et là. Ils rappellent à ceux qui n'y sont pas habitués que le lieu accueille une manifestation d'envergure. L'endroit est le même à chaque édition. Les bambous ayant servi de matériaux de construction donnent une autre dimension au site. Bangangté, chef-lieu du département du Ndé, située à 40 kilomètres de Bafoussam, doit aussi son rayonnement à ces petites cases. Là où se célèbre, tous les trois ans, le festival des arts et de la culture du coin : le Medumba. Son nom se confond à la langue vernaculaire, parlée dans les treize groupements qui constituent le département du Ndé, transformé en un label : Noblesse-Dignité-Élégance. Cela renvoie à la particularité des natifs connus pour leur galanterie et leur exigence en matière d'hygiène et d'assainissement. Son objectif est de promouvoir la langue traditionnelle medumba, mais il fournit aussi l'occasion au peuple d'exposer les créations de l'artisanat local. Pendant le festival, des danses traditionnelles sont organisées, ainsi que des lectures de contes et de légendes sur les habitants de la région.

La fête Mayi. Cette fête traditionnelle des Batangas a lieu en mai (comme son nom, Mayi, l'indique) dans la ville de Kribi. Elle commémore leur retour d'exil forcé le 9 mai 1916, et leur arrivée dans la ville. Durant la Première Guerre mondiale, chassés par les Allemands jusqu'à la défaite de ces derniers, les Batangas avaient dû se réfugier au Sud-Ouest du pays, sur les flancs du Mont-Cameroun.

Créé en 2015 par Alain Eboko, un natif de la ville de Kribi, le chef-lieu du département de l'océan, le Kribi See&Sea festival est un évènement majeur qui est entré dans la short liste des festivals au Cameroun. Ceci au regard de son implication dans la détection des créateurs des œuvres culturelles musicales, cinématographiques et dans d'autres secteurs pas seulement camerounaises, mais africaines. Depuis la première édition, on sent un engouement des organisateurs de ce festival, de faire de la ville de Kribi une destination incontournable pour les touristes.

2.2. L'ÉQUATION PERSONNELLE DE L'ÉLITE POLITIQUE

L'identité individuelle, est liée à l'expérience sensible que chaque individu a acquise dans un espace (Laudati 2015 : 135). Évoquer une identité, revient à présenter l'apport de certaines grandes personnalités dans la construction de l'identité d'un territoire. Très souvent, les partenaires sont attirés par ces grandes figures que par le territoire lui-même.

Jean Keutchtha, né en 1923, est l'une des figures de proue de la construction de l'identité territoriale de Bagangté. En effet, il a participé à la négociation de la pénétration des colons dans ce royaume, et à l'approfondissement des liens d'amitié avec ces derniers. En 1925, Njike Il sollicita des Français, la création d'un poste administratif dans son village. C'est ainsi que la subdivision de Bagangté fut inaugurée en 1930. Elle est devenue aujourd'hui le chef-lieu du Département du Ndé, avec Bagangté comme chef-lieu. Après sa formation en agriculture, il fût recruté par l'administration coloniale française. Il fût nommé deuxième adjoint au chef de région et exerça dans la région Bamiléké. Après l'indépendance en 1960, il fût nommé sous-préfet de Bafoussam, puis préfet du département de la Mifi. En tant qu'administrateur civil, à travers sa lutte contre l'UPC, il parvient à asseoir l'autorité de l'État dans la région Bamiléké. En 1964, il intégra la haute administration au secrétariat d'État. Jean Keutchtha a cumulé trois passages au poste de Secrétaire d'État entre 1964 et 1969. D'abord aux travaux publics au Cameroun oriental en 1964 pour un an, il passa quatre ans au Développement Rural entre 1965 et 1969 et finit à l'enseignement où il passa un an. Il est ensuite promu au grade de ministre de l'agriculture dans le gouvernement du 03 juillet 1972. Son passage à la tête de ce ministère a été marqué par l'instauration des comices agro-pastoraux nationaux, et de nombreuses initiatives en faveur du monde paysan (Ngagoum 2020 : 23). Par la suite, c'est en tant que diplomate qu'il a parcouru le monde dès 1975 au sein d'une délégation africaine, sur la situation de l'Afrique Australe. Grâce à sa fonction de diplomate, Jean Keutchtha a côtoyé de nombreux leaders de son époque. Il est par ailleurs un des artisans de la coopération entre le Cameroun et la Chine, de même que son rôle remarquable dans la résolution du différend entre le Cameroun et le Nigéria au sujet de la presqu'île de Bakassi (*Ibid*). Celui-ci se

manifesta davantage dans le cadre des associations culturelles et traditionnelles. En 1990, le président de la République Paul Biya le nomma Ambassadeur itinérant à la présidence de la République. C'est à cette fonction qu'il fut porté en terre le 28 avril 2012 à Bangangté.

Marcel Niat Njifenji, né le 26 octobre 1934 à Bangangté, est le premier président du Sénat au Cameroun, et ancien maire de sa commune natale. Célestine Ketcha épouse Courtès, née le 13 octobre 1964 à Maroua dans la région de l'Extrême-Nord au Cameroun, est une femme politique et opératrice économique camerounaise. Femme d'affaires, maire de la commune de Bangangté, elle est, depuis décembre 2015, la présidente du Réseau des Femmes Élues Locales d'Afrique (REFELA) représentant l'Afrique centrale. Elle est également présidente de la section REFELA-CAM. Le 4 janvier 2019, elle est nommée par décret présidentiel du chef de l'État Paul Biya, ministre de l'Habitat et du Développement urbain. Jules Doret Ndong est un homme politique camerounais, ministre de la Forêt et de la Faune depuis le 2 mars 2018. Il occupait depuis le 9 décembre 2011 le poste de Ministre délégué auprès de l'Administration territoriale chargé des collectivités territoriales décentralisées

Laureano Bissan Etame Mayer connu sous le nom de Lauren, né le 19 janvier 1977 à Kribi (Océan), est un footballeur international camerounais. Laureano a été formé à Séville FC mais est passé professionnel au Levante UD avant de rejoindre le RCD Majorque où il s'est révélé à l'Europe. Parti à Arsenal, le Camerounais a changé de poste et a reculé en tant qu'arrière droit. Avec le club londonien, il a remporté deux *Premier Leagues*, trois *FA Cups* et deux *Community Shields*. En janvier

2007, après une blessure au genou, Laureano a rejoint Portsmouth où il a peiné à s'imposer et a fini sa carrière sur une poignée de match avec le Córdoba CF en 2010. Lauren est arrivé en équipe nationale peu avant la Coupe du monde 1998, à laquelle il participe. Il prend ensuite part à la Coupe d'Afrique des nations 2000 remportée, puis a intégré la sélection olympique pour les JO de Sydney où il est reparti avec la médaille d'or. En 2002, Laureano et son équipe nationale ont conservé leur titre continental. À la suite du Mondial la même année, Laureano a décidé d'arrêter sa carrière internationale en évoquant la mauvaise gestion de l'équipe nationale.

Ingeborg RAPOPORT, dite Inge, née le 2 septembre 1912 à Kribi (Cameroun) et morte le 23 mars 2017 à Berlin (Allemagne), est une pédiatre allemande. Ainsi, l'attractivité des biens et des personnes vers un lieu peut être le fait d'un mythe. En effet, si les agents peuvent être mystificateurs à la fois d'eux-mêmes et des autres, et mystifiés, c'est qu'ils ont été immergés dès l'enfance dans un univers où la perception des symboles est socialement instituée dans des dispositions et des croyances qui échappent aux paradoxes (Bourdieu 1980 : 180).

Dans la construction de l'identité individuelle, l'expérience est à la base de toute construction de sens de la part de l'agent, ce qui lui permet de se (re)positionner vis-à-vis de l'objet qu'il perçoit et qu'il se représente (Laudati *op.cit.*, : 11). Nous avons présenté dans cette partie, la manière dont la singularité spatiale d'un territoire contribue à sa construction identitaire. Aussi, l'identité individuelle d'une personne peut-être à la base de son attractivité, à travers une capacité de mobilisation.

CONCLUSION

Dans le cadre des recompositions économiques et sociétales du XXI^e siècle, les questions de l'attractivité, d'identité et de symbolique territoriale constituent un débat en plein essor. Il s'agit de deux qualités du territoire qui se construisent progressivement dans le temps, en consolidant une ancienne situation et en élaborant une projection dans l'avenir. Les rapports entre identité et attractivité d'un territoire du point de vue de l'urbanisme, sont essentiels pour

comprendre l'avenir du territoire et son rôle dans le développement économique et socioculturel d'une nation. L'implémentation des politiques d'attractivité dans les villes de Bangangté et de Kribi s'appuie donc sur des stratégies de développement local, mais aussi sur des représentations internationales que les gouvernements locaux ont construites et diffusées sur la scène internationale, par l'intermédiaire, notamment, des instruments de transferts privilégiés que sont les réseaux. Ces

deux villes ont su, à des échelles différentes, utiliser leurs potentiels locaux respectifs pour accroître leurs attractivités en y mêlant innovation et stratégies d'extraversion. Toutefois, malgré l'éventail de prétentions positives attribuées aux démarches participatives mises en place par les villes de Banganté et de Kribi, plusieurs doutes persistent quant aux conditions nécessaires pour assurer leur succès et de nombreuses expériences décevantes ont souligné les limites de la participation des populations à ces projets d'embellissements territoriaux. En effet, les résultats obtenus par ces projets participatifs apparaissent pratiquement comme aléatoires, puisqu'il ne peut être garanti que les populations respecteront la marche à suivre et les bonnes pratiques prodiguées. De plus, pour mettre en place de tels projets, les élites nécessitent des moyens financiers et un système de réseautage qui ne peut être accessible à tous. Autrement dit, les succès des projets de développement mis en place par les villes de Banganté et de Kribi n'auraient pas de tels impacts, s'ils avaient été initiés par d'autres élus locaux n'ayant pas les mêmes moyens. Ce modèle

de développement est donc conditionné par des facteurs contextuels incontrôlables.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AGRED : Groupe Consultatif d'Experts sur la Décentralisation

CGLU : Cités et Gouvernements Locaux Unis

FCM : Fédération des Municipalités Canadiennes

ODD : Objectifs du Développement Durable

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONU : Organisation des Nations Unies

ONU-HABITAT : Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains

UICL : Union Internationale des Collectivités Locales

UTO : Organismes des Villes Unis

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BADIE Bertrand 1992. *L'État importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Fayard, Paris, 356 p.

BAYART Jean-François, 1992. *Le politique par le bas en Afrique noire*, Karthala, Paris, 259 p.

BIAREZ Sylvie, 2000. *Territoires et espaces politiques*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 126 p.

BOURDIEU Pierre, 1980. *Le sens pratique*, Éditions de minuit, Paris, 245 p.

BOURDIEU Pierre, 1994. *Raisons Pratiques sur la Théorie de l'action*, Éditions du Seuil, Paris, 347 p.

BRUNEAU Jean-Claude, 2010. *D'ici et d'ailleurs. Quand les immigrants se font autochtones : citoyens et paysans de Haut-Katanga*, Presses Universitaires, Yaoundé, 440 p.

CHERRIER Emmanuel et GUERARD Stéphane, 2014. *La régionalisation en Europe : regards Croisés*, Bruylant, Bruxelles, 256 p.

DE MAILLARD Jacques et KÜBLER Daniel 2016. *Analyser les politiques publiques*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 259 p.

DURNOVA Anna et ZITTOUN Philippe, 2013. « Les approches discursives des politiques publiques.

EBELA Annick, 2020. *Les politiques publiques de l'attractivité territoriale au Cameroun: analyse comparée des villes de BANGANGTE et de KRIBI*, Mémoire de Master, Université de Yaoundé II-SOA, Soa, 220 p

FAURE Alain, POLLET Gilles & WARIN Pierre (dir), 2007. *La construction du sens dans les politiques publiques. Débat autour de la notion de référentiel*, Éditions l'Harmattan, Paris, 278 p.

GHALIOUM Burhan, 1992. « État, Nation, Ethnicité : ambivalence des concepts », *Colloque « Politique africaine »*, Talence, IEP-CEAN, p. 17- 28.
Introduction », *Revue française de science politique*, vol. 63, no.3-4, p.569-577.

LAUDAT Patrizia, 2015. « Images de la ville: construits de sens par les agents », dans *Épistémè: revue internationale de sciences humaines et sociales appliquées*, Center for applied cultural science, Korea university, Séoul, p. 135-153.

LETOUZEY René, 1973. *Étude phytogéographique du Cameroun*, Le Chevalier, Paris, 147 p.

MARCOU Gérard, 2008. « Postface », *La décentralisation et la démocratie locale dans le monde*, Premier Rapport mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis , p. 318-345.

MARCOU Gérard, 2014. « Les collectivités locales en Europe », dans *Les collectivités locales et l'Europe, Regards sur l'actualité*, no 331, p. 52-48.

MINTYA René Daniel, 2018. *La décentralisation et les ODD de l'ONU au Cameroun Fondements logiques et outils de localisation*, AIMF, Yaoundé, 162 p.

MULLER Pierre et JOBERT Bruno, 1987. *L'État en action : politiques publiques et corporatismes*, Presses

Universitaire de France, Paris, 256 p.

MULLER Pierre, 2010. « Référentiel », Dans Laurie BOUSSAGUET, *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de Sciences Po, Paris, p. 565-562.

MULLER Pierre, 2013. *Les politiques publiques, Que sais-je ?* no 2534, PUF, Paris, p.128.

NGAGOUM Edmond, 2020. « KEUTCHA Jean », 23 p. Disponible sur :

<https://maitron.fr/spip.php?article224981>, [dernier accès septembre 2022].

Paul Biya, 2014. Discours à l'ouverture du Forum Économique Cameroun - États-Unis

Paul Biya, 2016. Discours prononcé à l'occasion de la 71ème assemblée générale de l'ONU.

Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), 2007. Lignes directrices internationales sur la décentralisation et le renforcement des autorités locales, Résolution 21/3.

Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), 2009. *Lignes directrices internationales sur la décentralisation et l'accès aux services de base pour tous*, HSP/GC/20/7, 50 p.

SUREL Yves, 2010. « Approches cognitives », Dans Laurie BOUSSAGUET, *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de Sciences Po, Paris, P. 178-245.

TCHAPE Jean-Bosco, 1985. « Légendant : création d'un néologisme, dans la langue bamiléké (fe'efe'e) du Cameroun », *L'information grammaticale*, p. 8. Disponible sur : <https://maitron.fr/spip.php?article224981>, [dernier accès septembre 2022].

TCHAWA Paul, 2012. « Le Cameroun : une « Afrique en miniature » ?, *Les Cahiers d'Outre-Mer*, no 259, p.10-17.

TCHINDJANG Mesmin et al., 2017. « Mines contre forêts et conservation au Cameroun : enjeux de l'évaluation environnementale du secteur minier pour le développement durable au Cameroun », *Actes du Colloque du SIFEE*, p.18 – 60.

WEBER Max, 1965. *Essais sur la théorie de la science*, Edition Plon, Paris, 250 p.

AUTEURS

Philippe AWONO EYEBE

Assistant – Département de Science Politique

Université de Yaoundé (Cameroun)

BP 18 SOA

Courriel : philippeawono@gmail.com

Annick EBELA MESSI

Doctorante en Science Politique

Université de Yaoundé (Cameroun)

BP 18 SOA

Courriel : annickebela27@gmail.com

AUTEUR CORRESPONDANT

Philippe AWONO EYEBE

Courriel : philippeawono@gmail.com



© Édition électronique

URL – Revue Espaces Africains : <https://espacesafricains.org/>

Courriel – Revue Espaces Africains : revue@espacesafricains.org

ISSN : 2957-9279

Courriel – Groupe de recherche PoSTer : poster_ujlog@espaces.africains.org

URL – Groupe PoSTer : <https://espacesafricains.org/poster/>

© Éditeur

- Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'UJLoG

- Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) - Daloa (Côte d'Ivoire)

© Référence électronique

Philippe AWONO EYEBE & Annick EBELA MESSI, « *La double dynamique des référentiels d'attractivité territoriale à Bangangté et Kribi : une topo politique locale et globale* », Revue Espaces Africains (En ligne), 2 | 2022 (Varia), Vol. 3, ISSN : 2957 - 9279, mis en ligne le 30 décembre 2022.
